

Associations, sport, loisirs CULTURE ET PATRIMOINE

Gestions des demandes associatives

Les élu(e)s de la commission Associations gèrent toutes les demandes émanant des associations :

- gestion des salles ;
- demande des subventions et établissement des conventions ;
- traitement des demandes spécifiques de manifestations.

Réunion associations le 14/09/2018

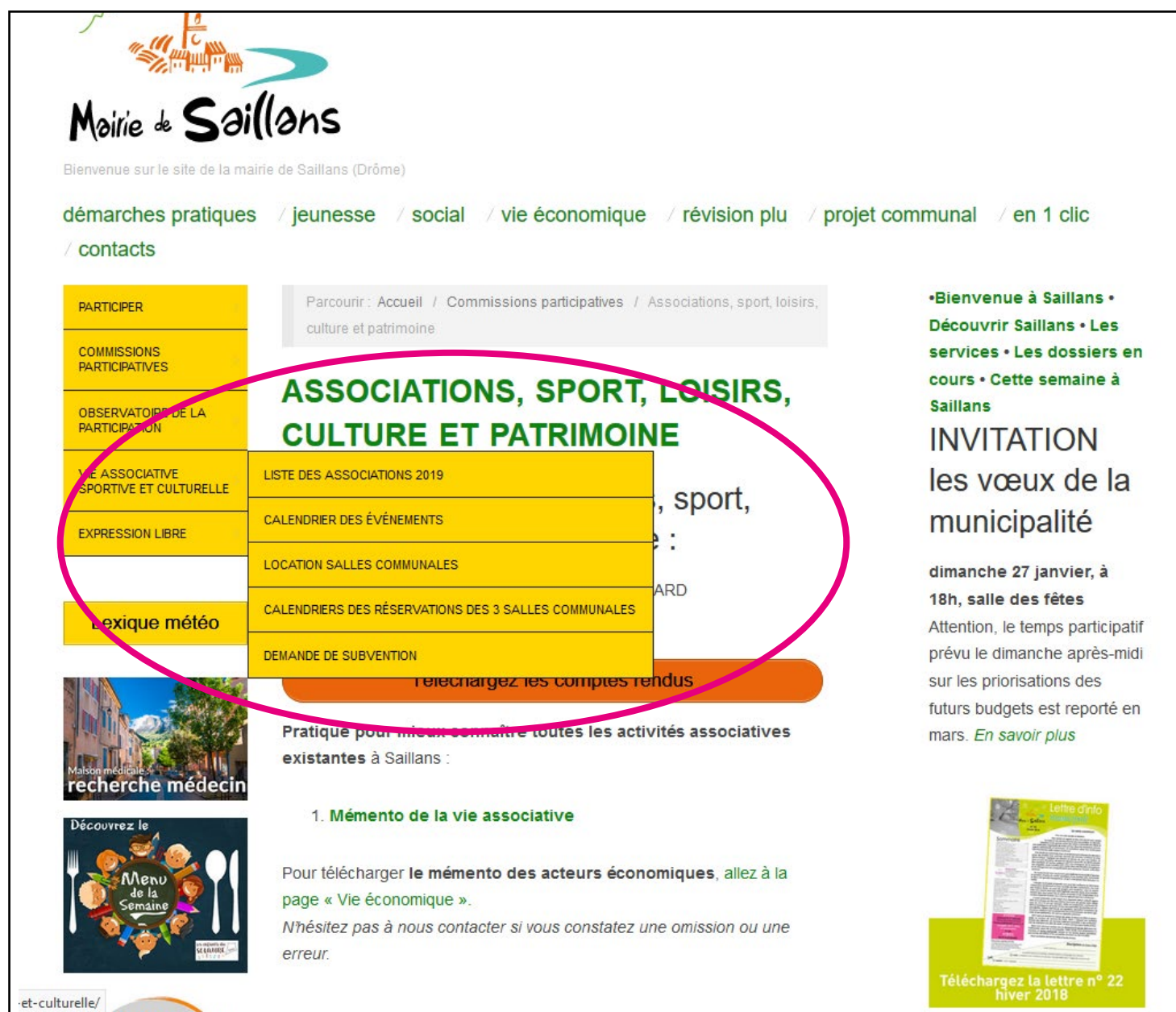
Un débat entre différents représentants a lieu en septembre.

Il en est ressorti cette synthèse :

- La commune devrait garantir les risques (liés à la météo) pour les associations prenant en charge les fêtes communales.
- Présentation des nouvelles associations lors de la cérémonie des vœux et dans une lettre d'information.
- Le Forum relance le forum des associations l'année prochaine (avec une réunion de préparation en juin).
- Mettre en place une mutualisation des moyens de transport des associations et étudier la possibilité d'en trouver d'autres complémentaires (Hippobus, véhicules « Canoé » non utilisés l'hiver,...).
- Relancer des réunions inter-associations pour mettre à jour l'agenda de l'année et ainsi faire un programme commun et partagé.

Calendrier des manifestations 2019

A disposition des associations, la commune a créé un menu spécial « Vie associative » sur le site internet avec 4 rubriques :



ASSOCIATIONS, SPORT, LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE

- LISTE DES ASSOCIATIONS 2019
- CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS
- LOCATION SALLES COMMUNALES
- CALENDRIERS DES RÉSERVATIONS DES 3 SALLES COMMUNALES

Pratique pour mieux connaître toutes les activités associatives existantes à Saillans :

- Mémento de la vie associative**

Pour télécharger le **mémento des acteurs économiques**, allez à la page « Vie économique ».

N'hésitez pas à nous contacter si vous constatez une omission ou une erreur.

Téléchargez la lettre n° 22 hiver 2018

- Liste des associations
- Calendrier des événements
- Location salles communales
- Calendrier des réservations des 3 salles communales

Une réunion le 5 octobre a permis d'aborder le prévisionnel 2019 afin d'éviter les « doublons », de faire une première liste de manifestations.